



RAPPORT ANNUEL - 2019

APPLICATION DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

1. PRÉAMBULE

Conformément à l'article 938.1.2 du code municipal du Québec (CM), la municipalité est dotée d'un règlement sur la gestion contractuelle (RGC). Ce règlement portant le numéro 432 est en vigueur depuis le 18 février 2019.

Également en vertu de cet article de loi, au moins une fois l'an, la municipalité dépose, lors d'une séance du Conseil municipal, un rapport concernant l'application de son règlement sur la gestion contractuelle. Ainsi, le présent document constitue ce rapport, lequel couvre la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019. Tous les prix mentionnés incluent les taxes. De plus, la date de ce dépôt est à la discrétion de ladite municipalité.

Précisons qu'en plus du « Règlement n° 432 sur la gestion contractuelle », les règlements n^{os} 404 et 408 en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire encadrent plusieurs contrats octroyés par la municipalité.

2. OBJET

Le « Règlement n° 432 sur la gestion contractuelle » a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu avec la municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$ mais inférieur au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjudgé qu'après une demande de soumission publique en vertu de l'article 935 du CM. Pour l'année 2019, ce seuil est de 101 100 \$.

Le rapport annuel a pour principal objectif de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la municipalité en renseignant les citoyens sur l'application des mesures prévues à son RGC.

3. LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

La Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges n'a apporté aucune modification à son règlement de gestion contractuelle au cours de l'année 2019.

4. OCTROI DE CONTRAT

Voici le sommaire des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés par la municipalité pour l'exercice 2019 : Vous trouverez en annexe la liste détaillée des contrats octroyés par la municipalité.

Type de contrat	Avis d'appel (sur invitation ou public)		Gré à Gré (montant de la dépense d'au moins 25 000 mais inférieur au seuil de 101 000\$)	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Approvisionnement (biens)			1	28 500,00\$
Services professionnels			1	26 559,23\$
Service de nature technique				
Travaux de construction et autres	3	481 512,28\$	1	77 033,24\$

5. CONTRAT ANNULÉ

Un appel d'offres public a été affiché via le Système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) concernant un contrat relatif à la vidange, transport et traitement des boues septiques des résidences isolées. La municipalité n'a reçu aucune soumission à la suite de cet appel d'offres.

6. PLAINTÉ

Aucune plainte n'a été reçue concernant l'application du Règlement n° 432 de la gestion contractuelle.

7. SANCTION

Aucune sanction n'a été appliquée concernant l'application du Règlement n° 432 de la gestion contractuelle.

8. CONCLUSION

Tout au long de l'année 2019, la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges a poursuivi, en matière de dépenses, un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics. C'est d'ailleurs en gardant en tête ces objectifs que, à tous les mois, le Conseil municipal approuve la liste des dépenses du mois précédent.

Rapport déposé à la séance ordinaire du 13 janvier 2020.

p.j. Annexe

Annexe

Liste détaillée des contrats conclus par la municipalité de Notre-Dame-des-Neiges

Pour la période du 2019-01-01 au 2019-12-31

Type	Nom du fournisseur	Référence Résolution	Description	Type d'appel d'offres	Montant du contrat	Montant total de la dépense	Commentaires
Approvisionnement (biens)	Garage Windsor	06.2019.120	Achat d'une camionnette de service	Gré à Gré	28 500,00\$	28 500,00\$	Demande de prix auprès de fournisseurs locaux
Services professionnels	Mallette SENC	05.2019.77.2	Vérification comptable années 2019 à 2020	Gré à Gré	26 559,23\$	26 559,23\$ À venir	Les honoraires comme auditeur des livres et des comptes de la municipalité pour les exercices financiers 2019 à 2020
Travaux de construction et autres	Électro Basques Inc	05.2019.71	Pose de lumières au terrain de balle-molle	Gré à Gré	73 584,00\$	77 033,24\$	Auparavant, la municipalité a fait parvenir 4 invitations écrites auprès de fournisseurs. Il n'y a eu aucune soumission. Donc, la municipalité a procédé à un contrat de gré à gré. Résolution 04.2019.67
Travaux de construction et autres	Transport Sébastien Bélanger Inc	08.2019.160	Rechargement de certains chemins en gravier	Appel d'offres sur invitation	33 265,51\$	33 265,51\$	Aucun
Travaux de construction et autres	Construction BML, division Sintra	07.2019.145	Asphaltage 3 ^e Rang Est	Appel d'offres public	357 092,52\$	377 192,22\$	Budget supplémentaire résolution 09.2019.192
Travaux de construction et autres	Démolition des Rivières Inc	10.2019.220	Démolition du 9, rue St-Jean-Baptiste	Appel d'offres public	71 054,55\$	71 054,55\$	Aucun